

**"Les faux souvenirs d'abus sexuels conduisent à des erreurs terribles de la justice. En dépit de vives critiques de la psychologie expérimentale, de nombreux psychothérapeutes acceptent encore la notion freudienne du refoulement - l'idée que lorsque quelqu'un vit un traumatisme extrême, un mécanisme de défense entre en jeu qui enterre la mémoire de l'événement traumatique si profondément qu'elle ne peut pas être ramenée à la conscience de l'individu."
Professeur Chris French, 25 Novembre 2010.**



Les faux souvenirs d'abus sexuels conduisent à de terribles échecs de la justice

Source : <http://www.guardian.co.uk/science/2010/nov/24/false-memories-abuse-convict-innocent>

Traduction PsyFrance

Pour éviter que des innocents ne soient condamnés, les avocats les juges doivent comprendre la nature inconstante de la mémoire humaine.



Chris French

guardian.co.uk, Thursday 25 November 2010 12.17 GMT



Les patients atteints de des problèmes psychologiques ordinaires tels que la dépression et l'anxiété sont parfois soumis aux techniques de "Récupération de la mémoire".

Beaucoup de ceux qui travaillent dans notre système judiciaire ont une telle incompréhension de la nature de la mémoire humaine que les erreurs judiciaires sont presque inévitables. Par conséquent, selon un livre publié aujourd'hui par la British Society False Memory (BFMS) : *Miscarriage of Memory, Les échecs de la mémoire*, édité par William Burgoyne.

Norman Brand, Madeline Greenhalgh et Donna Kelly, présentent les récits des poursuites au

Royaume-Uni qui ont été entièrement basées sur les souvenirs d'abus sexuels récupérés pendant le traitement psychothérapeutique en l'absence de toute preuve.

Généralement de tels cas se produisent quand une personne vulnérable cherche de l'aide auprès d'un psychothérapeute pour un problème psychologique fréquent comme l'anxiété, la dépression, la faible estime de soi, et ainsi de suite. A ce stade, le client n'a pas de souvenirs conscients d'avoir jamais été la victime d'abus sexuels dans l'enfance et elle est susceptible de rejeter fermement toute suggestion d'un tel abus.

Pour un type particulier de psychothérapeute « mal intentionné » cependant, ce refus est en soi une preuve que l'abus s'est vraiment produit.

En dépit de vives critiques de la psychologie expérimentale, de nombreux psychothérapeutes acceptent encore la notion freudienne du refoulement - l'idée que lorsque quelqu'un vit un traumatisme extrême, un mécanisme de défense entre en jeu qui enterre le souvenir de l'événement traumatique si profondément qu'il ne peut pas être ramené à la conscience. Comme des déchets radioactifs, sa présence est censée exercer une influence néfaste. En effet, toute la raison d'être d'un tel traitement, c'est que ces souvenirs cachés doivent être récupérés et travaillés afin de parvenir à la santé psychologique.

Pendant le traitement, et souvent comme faisant partie de la «récupération des souvenirs» des techniques telles que la régression hypnotique et l'imagerie guidée, le client peut développer progressivement des souvenirs clairs et vifs d'abus « ayant eu lieu », généralement attribués à des parents et à d'autres membres de la famille.

Sur la foi d'une quantité énorme de recherches bien contrôlées, nous pouvons maintenant être sûrs que ces techniques de récupération de la mémoire sont très susceptibles de donner lieu à des faux souvenirs - souvenirs apparents pour des événements qui n'ont jamais eu lieu.

Les souvenirs peuvent être détaillés et extrêmement bizarres, impliquant des rites d'abus sataniques, des actes

de perversion sexuelle graves, le cannibalisme, des sacrifices humains et animaux, et ainsi de suite. Mais ils ne peuvent être rien d'autre que des images fugaces. En effet, certains patients ne parviennent jamais à récupérer des "souvenirs" explicite d'abus, mais sont convaincus que de tels abus doivent avoir eu lieu parce que leur thérapeute, qui est perçu comme une figure d'autorité, le leur dit et que c'est la seule explication à leur malheur. Que le patient "récupère" des souvenirs explicites ou non, le résultat final sera une famille déchirée, avec tous les chagrins, la confusion et les dommages émotifs durables que cela entraîne.

Il est, bien sûr, beaucoup plus probable que de tels cas où les souvenirs explicites sont impliqués, seront portés à l'attention du système judiciaire. Le livre *Les échecs de la mémoire*, détaille plusieurs de ces cas.

Naturellement, les praticiens et les travailleurs sociaux sont légalement tenus d'informer les autorités lorsqu'ils soupçonnent que des abus sexuels ont été commis et, tout aussi naturellement, la nécessité de protéger les victimes possibles de la violence est primordiale. De graves problèmes peuvent se poser, cependant, lorsque les premiers soupçons d'abus ne sont pas bien fondés et lorsque le système judiciaire est entre les mains de personnes qui souvent n'apprécient pas pleinement la complexité de la mémoire humaine.

Considérons, par exemple, les observations du juge à la retraite Gerald Butler, lorsqu'on lui a demandé si nous avons besoin d'experts de la mémoire pour expliquer aux jurés comment travaille la mémoire des gens, (il en a parlé dans l'émission «Pouvez-vous confiance à votre mémoire?» de la station BBC Radio 4 dans le programme la loi en action en 2008) :

«Je crois franchement que, c'est une suggestion peu ridicule. Nous avons des experts qui peuvent être très utiles ... il y a des experts en écriture, il y a des experts d'empreintes digitales, et bien sûr il y a les spécialistes de l'ADN qui se sont avérés être d'une immense utilité devant les tribunaux. Mais nous avons également des jurys qui sont là pour utiliser leur bon sens et quand il s'agit d'une situation dans laquelle il s'agit de peser les preuves d'un témoin et de décider si, il ou elle dit la vérité, ou, qu'il ou elle, a un souvenir fidèle de ce qui a eu lieu, il s'agit essentiellement d'une question pour le jury. Il ne s'agit pas d'un sujet d'expert. »

En fait, plusieurs centaines de personnes ont été condamnées à tort au Royaume-Uni car les jurys et les personnes impliquées dans le système judiciaire ont invoqué le « bon sens » dans l'examen des questions relatives à la mémoire. Plusieurs milliers d'histoires de cas ont été renvoyés à la British False Memory Society et au moins 672 d'entre eux sont connus pour avoir impliqué la police ou les hautes autorités judiciaires.

Il est impératif que ceux qui travaillent dans le système judiciaire soient familiers, du moins en termes généraux, sur la façon dont fonctionne la mémoire. Des psychologues expérimentaux, à la suite de la polémique initiale, sur la véracité des souvenirs retrouvés dans les années 1980, ont mis au point plusieurs techniques fiables pour étudier les facteurs qui influent sur la formation et le maintien des faux souvenirs. Les études ont prouvé sans doute possible que de faux souvenirs peuvent être produits assez facilement chez les personnes sensibles.

Bien entendu, les faux souvenirs ne se posent pas seulement dans le contexte des allégations d'abus sexuels. Comme le professeur Tim Valentine, un expert en psychologie et le droit à la Goldsmiths University de Londres, me l'a confié :

«Les souvenirs des témoins peuvent être influencés par les informations acquises lors d'une enquête. Interroger simplement à plusieurs reprises un témoin a tendance à augmenter leur confiance dans les deux réponses correctes et erronées. Un commerçant qui a été un témoin-clé dans l'affaire de la bombe à Lockerbie a été interrogé 20 fois par la police. Au cours des interrogatoires on a montré des fragments de vêtements brûlés. Il s'est rappelé un client libyen qui avait été dans la boutique, neuf mois auparavant. Au début, il a dit qu'il n'avait vendu aucune chemise à l'homme. Au tribunal, il a décrit la vente de deux chemises au client qui étaient similaires à des fragments de vêtements trouvés dans la valise qui contenait la bombe. Serait-ce un faux souvenir induit par l'interrogation sur les chemises? »

Un autre cas dramatique illustre en outre la manière dont les témoins peuvent parfois confondre la source de leurs souvenirs, avec des conséquences potentiellement catastrophiques. Donald Thomson, un psychologue australien, a été surpris, quand la police l'a informé qu'il était suspect dans une affaire de viol, sa description correspondant presque exactement celle fournie par la victime. Heureusement pour Thomson, il avait un alibi solide. Au moment du viol, il avait participé à une interview télévisée en direct - ironie du sort, sur la faillibilité des témoins oculaires. Il s'est avéré que la victime avait regardé Thomson sur la TV juste avant que le viol ait été commis et qu'elle avait confondu son souvenir de lui avec celui du violeur.

Des expériences bien contrôlées ont aussi démontré de façon concluante que la mémoire peut être contaminée quand des témoins discutent entre eux de leur souvenir des événements, un phénomène connu sous le nom "de la conformité de la mémoire". Valentine donne un exemple possible de ce cas dans le cas d'un assassinat britannique de haut niveau en 1999:

« Quand Barry George l se tenait en premier dans la parade d'identification sur suspicion du meurtre de Jill Dando, un témoin l'a identifié, mais les deux voisins n'ont fait aucune identification. Ces trois témoins ont été accompagnés ensemble à leur domicile. Pendant le trajet, ils ont discuté de la parade d'identification et ont appris que le témoin avait identifié le numéro 2 dans la ligne. Par la suite, les deux autres témoins ont fait une

déclaration indiquant le numéro 2. Ces identifications partielles ont été données comme preuve à la cour. La condamnation de Barry George a été annulée lors du deuxième appel. »

Une énorme quantité de recherches bien contrôlées et l'analyse d'une myriade de cas juridiques réels ont montré que **comprendre la complexité de la mémoire humaine exige un peu plus que du simple «bon sens».**

Chris French est professeur de psychologie à la Goldsmiths University de Londres, où il dirige l'Unité de recherche en psychologie anomalistique (irrégulière). Il édite le Sceptique. Il est membre du Comité scientifique de la BFMS.